

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE FACE AUX DÉFIS HUMANITAIRES AU BURKINA FASO : QUELLES RÉPONSES POUR LES ÉTUDIANTS DÉPLACÉS INTERNES (EDI)

Tiga Alain OUEDRAOGO

INSS-CNRST, Burkina Faso
Equipe protection et Cohésion Sociale
alainoued1@yahoo.fr

&

Sabine SOME

INSS-CNRST, Burkina Faso
Equipe protection et Cohésion Sociale
siensolea@gmail.com

Résumé : Au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) du Burkina Faso, on constate un nombre croissant de jour en jour des Etudiants Déplacés Internes et des Etudiants Affectés par la crise sécuritaire. Le phénomène touche aujourd'hui la quasi-totalité des universités et des centres universitaires. Pour apporter une réponse à cette problématique, le ministère a initié une étude pour mieux cerner le problème et pouvoir résoudre les différentes contraintes qui s'y dégagent. L'objet de cet article est de proposer des solutions pour contribuer à une meilleure prise en charge des étudiants déplacés internes et des étudiants affectés par les attaques terroristes. En partant de la théorie du changement social, la méthode mixte a été privilégiée. Les approches quantitative et qualitative ont permis de faire des collectes, des dépouillements, des analyses et des interprétations. Ce qui a permis d'aboutir à des propositions aussi bien pour des prises en charge sociaux économiques que pédagogique et académique pour lever les différentes contraintes qui affectent les Etudiants Déplacés Internes et des Etudiants Affectés par la crise sécuritaire.

Mots clés : réponse, étudiant, déplacé, interne, affecté.

HIGHER EDUCATION AND RESEARCH IN THE FACE OF HUMANITARIAN CHALLENGES IN BURKINA FASO : WHAT RESPONSES FOR INTERNALLY DISPLACED STUDENTS (EDI)

Abstract : At the Ministry of Higher Education, Research and Innovation (MESRI) of Burkina Faso, there is a daily increasing number of Internally Displaced Students and Students Affected by the security crisis. The phenomenon now affects almost all universities and university centers. To provide an answer to this problem, the ministry has initiated a study to better understand the problem and be able to solve the various constraints that emerge. The purpose of this article is to propose solutions to contribute to better care for internally displaced students and students affected by terrorist attacks. Starting from the theory of social change, the mixed method was preferred. Quantitative and qualitative approaches have made it possible to make collections, examinations, analyzes and interpretations. This made it possible to come up with proposals for social, economic, educational and academic support to remove the various constraints affecting Internally Displaced Students and Students Affected by the security crisis.

Key words: response, student, displaced, internal, affected.

Introduction

Les données du Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR) du 30 novembre 2022, font ressortir 1 810 105 Personnes déplacées internes (PDI), dont 16,73% d'hommes, 22,90% de femmes et 60,37% d'enfants réparties dans 252 965 ménages de 298 communes sur les 365 que compte les 13 régions du pays. Au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), on constate un nombre croissant de jour en jour des Etudiants Déplacés Internes et des Etudiants Affectés. Le problème des EDI a fait l'objet d'échanges lors de la 2^{ème} Session du Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM) tenu en novembre 2022.

Au regard de l'urgence de la question humanitaire et de la prise en charge des Etudiants Déplacés Internes, le MESRI a donné des instructions pour que ce dossier connaisse une meilleure définition, que son périmètre soit bien défini afin de mieux adapter les actions. Pour permettre la mise en œuvre de ce dossier dans la gestion globale du système humanitaire suivant l'agenda de la transition, le MESRI a instruit les chercheurs, les enseignants chercheurs, les enseignants Hospitalo-universitaires, les agents ATOS chacun à son niveau de développer des initiatives et surtout de chercher et gouverner autrement pour parvenir à minimiser le phénomène. Il a aussi instruit toutes les structures d'institutions d'enseignements supérieurs et de recherche de libérer leur génie créateur pour contenir le phénomène. Le ministère a participé à des grandes rencontres gouvernementales tel que l'élaboration de la politique et de tous les documents relatifs à la sécurité nationale, les rencontres gouvernementales relatives au plan de réponse humanitaire de la transition et à bien d'autres concertations sur la question. Beaucoup de choses ont été faites dont entre autres la création d'une chaire de l'Afrique de l'ouest à l'Université Joseph Ki-Zerbo en consortium avec l'université Norbert ZONGO, le CNRST, le Ministère en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire et l'appui financier du Centre de Recherche et de Développement International (CRDI). Le ministère a également obtenu des bourses de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la compagnie minière IAMGOLD ESSAKANE SA. qui sont présentement gérées par le Fonds National pour l'Education et la Recherche et le Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB). Les Premiers responsables des universités et du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) du Burkina Faso, ont remis une enveloppe de cinq millions pour l'effort de guerre. Beaucoup de chercheurs, d'enseignants chercheurs, d'enseignants hospitalo-universitaires, des agents ATOS, des étudiants ont mis la main à la poche d'une manière individuelle à travers les souscriptions et autres actions et d'une manière collective à travers des dons en nature et en espèces, chacun à sa manière pour participer à l'effort national.

L'objet du présent article est de proposer des solutions pour contribuer à une meilleure prise en charge des étudiants déplacés internes et des étudiants affectés. Il s'agit spécifiquement :

- d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des EDI et des EA;
- d'améliorer les conditions d'hébergement des EDI et des EA ;

- d'améliorer la prise en charge sanitaire des EDI par l'offre de soins de santé ;
- d'assurer la prise en charge des études des EDI et EA;
- d'améliorer la disponibilité d'eau potable, l'hygiène et assainissement des EDI et EA;
- d'assurer une meilleure coordination des interventions humanitaires ;
- d'assurer un suivi évaluation des activités du plan.

L'article comprend trois parties : la méthodologie, la présentation des résultats d'enquête et les propositions de résolution du problème des étudiants déplacés internes et des étudiants affectés par le phénomène du terrorisme.

1. Approche méthodologie

1.1. Collecte de données

Les sources de données utilisées dans le cadre de notre étude sont les enquêtes réalisées dans les treize régions du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. La collecte des données a été réalisée entre novembre et décembre 2022 dans les directions régionales du MESRI. L'étude a été commanditée par le MESRI. En plus des treize (13) directions régionales, cette enquête s'est étendue à toutes sept (7) universités et les sept (7) centres universitaires du Burkina Faso. En sus de la collecte des données sur le terrain à l'aide d'outils (questionnaire, guide d'entretiens individuels et de groupe auprès de personnes ressources), la méthodologie a également été orientée vers la revue documentaire qui révèle cependant que malgré la question préoccupante des EDI et des EA, aucune étude n'avait encore été faite sur le sujet. Les données collectées sur le terrain ont fait l'objet d'analyse basée sur le croisement des données de la revue documentaire, des entretiens, des focus group et des questionnaires et les résultats obtenus ont été interprétés pour répondre à l'objectif de l'étude.

La collecte de données a été faite avec tous les acteurs impliqués dans la prise en charge des EDI et des EA.

Pour l'enquête quantitative, nous avons essentiellement procédé à un traitement des résultats de l'enquête. Au regard du nombre des étudiants se déclarant EDI ou EA, nous nous sommes basés sur les registres du Ministère en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire. En partant d'un échantillon raisonné, au total, deux cent (200) étudiants, 26 personnes ressources, 3 présidents d'université et 26 parents d'élèves EDI et EA ont été interrogés.

Quant au volet qualitatif, 130 entretiens ont été réalisés à raison de 10 par région. Ils ont été réalisés avec les acteurs suivants : les directeurs régionaux, les présidents et Chargé de Mission des universités, du personnel administratif des universités et centre universitaires, des étudiants, des parents d'étudiants et des agents du ministère en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire. Un guide d'entretien a été élaboré pour chacun de ces acteurs ciblés.

1.2. Approche théorique

Le nouvel environnement, créé par la multiplicité des EDI et des EA au Burkina Faso, a inévitablement une influence sur les mécanismes de protection des Etudiants Déplacés

Internes dans les universités. Dans ces conditions, l'intensification de la vulnérabilité des étudiants est renforcée dans les universités et se présente comme un facteur de reconfiguration des mécanismes de protection dans ce contexte de sécurité très difficile. Cet article s'appuie par conséquent sur la théorie du changement social (Guy Rocher, 1968). L'approche du changement social est appliquée à la référence scientifique de la protection sociale. Elle est fondée sur la dynamique du changement social. L'approche par la théorie du changement social a été motivée par la prise en considération de tous les témoignages des EDI et des EA. C'est ainsi que l'approche qualitative a été privilégiée. Pour le volet qualitatif, dans un souci de représentativité et surtout par la nature des variables essentielles mises en relation, le contrôle ne nécessite pas de données chiffrées.

Quant à l'approche quantitative, elle vient en appui à celle qualitative. L'approche mixte a l'avantage de permettre d'avoir une richesse des données collectées et la compréhension plus en profondeur du problème étudié. La méthode mixte permet non seulement de décrire, mais aussi d'aider à obtenir des explications plus significatives sur le phénomène des EDI et EA.

Le changement social est défini par Guy Rocher (1968 p. 22) comme « toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire ». Les enjeux générés par la prolifération des EDI et des EA sont les variables sur lesquelles nous nous sommes basées dans cette approche théorique pour analyser le changement des mécanismes d'exploitation et également des mécanismes de prise en charge des EDI et des EA.

2. Résultats des enquêtes, entretiens, interview

Les besoins des EDI et EA sont multiples et variés. Pour s'assurer que le présent plan réponde aux besoins, une collecte a été faite par région et une analyse par secteur d'intervention en matière d'assistance humanitaire d'urgence s'est imposée.

Des données analysées, il ressort que plus de la moitié des EDI et EA doivent être immédiatement pris en charge. Ces EDI et EA sont concentrés dans les régions de l'Est, du Centre-Nord, du Sahel, du Nord et de la boucle du Mouhoun. L'analyse des données du profilage, désignent l'alimentation, les abris et les modes de prendre les cours comme besoins prioritaires.

Le rapport des Directeurs régionaux, fait état d'une université fermée, de trois universités déplacées de leurs sites pour prendre les cours.

U-Fermée : Dori,

Sites de cours déplacés : Ouahigouya, Dédougou et Fada.

2.1. Tableau des EDI et EA par régions fourni par le DCROU

N°	DCROU	Nombre
01	Ouaga	1287
02	Koudougou	550
03	Fada	275
04	Ouahigouya	256
05	Dori	205
06	Bobo-Dioulasso	194
07	Gaoua	124
08	Kaya	121
09	Dédougou	113
10	Ziniaré	88
11	Tenkodogo	50
12	Manga	41
13	Banfora	35
Total		3210

2.2. Principales Contraintes

Depuis la dégradation de la situation sécuritaire dans notre pays, les conditions de vie de nos étudiants se sont détériorées. Pour certains étudiants, il est difficile de rejoindre leurs localités, les appels téléphoniques ne passent plus. De ce fait l'assistance familiale est presque absente. Se nourrir, se loger, se soigner, payer la scolarité etc. deviennent une difficulté énorme. En plus des étudiants vulnérables (les démunis, les vivants avec un handicap, les filles mères...) pris en charge par le Centre National des Œuvres Universitaires à travers les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (CROU), la situation des étudiants de parents déplacés internes vient s'ajouter. Le CROU à travers son service de l'assistance sociale et des personnes vulnérables se fait le devoir d'accompagner ces nouveaux cas.

Les étudiants déplacés et affectés par la crise sécuritaire rencontrent de nombreux problèmes. Notamment ceux liés à la restauration, à la santé, à l'hébergement, à l'accès aux produits hygiéniques surtout pour les filles. Les principales contraintes sont :

➤ **Contraintes psychologiques**

Parmi les contraintes psychologiques, nous avons l'affection psychologique de certains étudiants ; les tristesses, les dépressions liées à la perte des proches, l'inaccessibilité des parents, les actes ignobles vécus (certains vont jusqu'à la pendaison).

➤ **Contraintes économiques**

Les contraintes économiques sont surtout liées à la rupture des ravitaillements (vivres, argent et autres accompagnements des parents) ; aux difficultés pour payer la location ; au manque d'argent pour la recharge des comptes pour le restaurant universitaire (RU) ; au manque de moyens pour les besoins élémentaires et également le non-paiement des frais de logement par manque de moyens financiers : ce qui occasionne des mésententes avec les bailleurs et souvent l'expulsion de l'étudiant.

➤ **Contraintes sociales**

Les contraintes sociales sont entre autres, l'inaccessibilité des documents administratifs : certains documents sont restés dans les zones touchées. Cela ne permet pas à l'étudiant de postuler pour les aides universitaires notamment l'aide et le prêt FONER ; il y a aussi la faim : manque de moyens financiers pour avoir des vivres ou accéder au restaurant universitaire. Il faut également noter l'abandon des cours pour mener des activités de survivance de maigres revenus (maçonnerie, restaurations, vigile, serveurs dans les maquis).

➤ **Contraintes Académiques**

Les contraintes académiques sont relatives au problème d'orientation de la plateforme mise en ligne dès la première année de l'étudiant ; l'absence de connectivité fiable et coût réduit ; l'absence de cours en ligne.

2.3. Suggestion/Solution

Comme solution, les personnes interrogées suggèrent l'assistance en vivres, en matériel de couchage, de toilette ; une formation en entrepreneuriat, en activités de saponification, de tissage, de bricolage d'objets usuels ; la prise en charge psychologique de certains étudiants. Et faire relire la plateforme d'orientation pour les étudiants dès la première année. Privilégier les PDI, EDI, EA en intégrant des données qui rendent plus flexible leur choix. Faire en sorte que le choix libre et par filière.

Les EDI proposent d'accorder des bourses spéciales, notamment des primes d'installation pour EDI et EA, d'encourager la solidarité entre les autres étudiants et les EDI et EA en mettant en place des dispositions y relatives, d'accroître le nombre de plats au restaurant universitaire pour couvrir la demande. L'octroi d'aide, de bourse aux étudiants PDI, la création de ligne de BUS permettant de desservir certaines universités ou centre universitaires, l'allègement de la procédure d'obtention de l'aide et du prêt FONER au profit des étudiants de parents déplacés internes (exemple : attestation de revenus des parents) sont aussi des solutions proposées.

Les EDI et EA suggèrent la priorisation de la candidature des étudiants de parents déplacés internes et autres affectés pour l'accès en cité universitaire ; l'allègement du délai de paiement des frais de scolarité à l'Université ; l'adhésion gratuite à la mutuelle de santé des étudiants (MUNASEB) à tous les étudiants de parents déplacés internes.

Ils souhaitent l'implication des EDI et EA dans la mise en œuvre de la réponse humanitaire sans discrimination ; la collaboration avec les organisations humanitaires internationales, nationales et locales ; la prise en compte du genre et des situations de vulnérabilité spécifiques dans la réponse humanitaire (hommes, femmes, handicapés) ; le respect et la

promotion de la protection de la dignité y compris la protection contre les exploitations et abus sexuelles.

Ils demandent de définir des critères de vulnérabilité au niveau opérationnel afin de s'assurer que les différentes formes d'assistances arrivent aux vrais bénéficiaires et à ceux ayant le plus besoin de l'aide ; la prise en charge holistique : l'assistance humanitaire ne doit pas être du saupoudrage, mais tenir compte des besoins identifiés ou exprimés par les EDI et les EA en fonction des normes requises et dans le souci d'efficacité et d'efficience.

2.4. Principaux défis du MESRI

Le plan de réponse du MESRI ambitionne pour le compte de l'année 2023, de résoudre les besoins d'urgence humanitaire en fédérant les énergies et les ressources pour gagner en efficacité et atteindre l'efficience. Les principaux défis à relever sont :

- L'engagement des parties prenantes : l'élaboration du présent document a associé les directeurs régionaux (DR), les présidents d'universités, le CENOU, les EDI et les EA.
- La mobilisation des ressources financières : l'atteinte des résultats de ce plan dépend fortement de la disponibilité des ressources financières. Elle requiert la contribution de tous les acteurs (universités, CENOU, Collectivités territoriales, partenaires techniques et financières et Organisations de la Société Civile).
- L'accès humanitaires : il s'étant avant tout, comme l'ensemble des capacités dont disposent les acteurs étatiques et non étatiques pour atteindre les EDI et les EA dans le besoin et leur apporter l'assistance nécessaire. C'est aussi toutes les opportunités offertes aux EDI et EA pour avoir accès aux services sociaux de base.
- La sécurité : elle reste un élément fondamental dans la mise en œuvre opérationnelle des activités du plan. Elle devrait se construire avec tous les acteurs à travers la sécurisation de nos universités.
- Le ciblage des bénéficiaires : l'approche privilégiée par ce plan dans le cadre de l'assistance humanitaire, est celle basée sur les vulnérabilités. Pour se faire, des critères de vulnérabilité seront définis au niveau opérationnel afin de s'assurer que les différentes formes d'assistances arrivent aux vrais bénéficiaires et à ceux ayant le plus besoin de l'aide.
- La prise en charge holistique : l'assistance humanitaire ne doit pas être du saupoudrage, mais tenir compte des besoins identifiés ou exprimés par les EDI et les EA en fonction des normes requises et dans le souci d'efficacité et d'efficience.

3. Réponse du MESRI

La réponse du MESRI a diverses composantes avec de multiples acteurs. La présente réponse va surtout concerner le volet social piloté par le CENOU et le volet pédagogique et académique piloté par l'Université Virtuelle. D'autres réponses existent, mais pour l'instant, nous allons nous focaliser sur l'intervention de ces deux structures. Les présentes orientations ne sauraient être une restriction, mais comme un effort d'une meilleure coordination de la réponse humanitaire du MESRI face aux phénomènes des EDI.

3.1. *Au niveau du CENOU*

Le CENOU a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie des étudiants des établissements d'enseignement supérieur du Burkina Faso à travers des offres en matière de restauration, d'hébergement, de santé, d'assistance sociale, de sport, de loisir et d'activités culturelles.

Actuellement, le CENOU est déconcentré dans toutes les treize régions du pays à travers ses directions des centres régionaux des œuvres universitaires.

Chaque direction de centre régional dispose en son sein d'un **Service de l'Assistance Sociale et des Personnes Vulnérables (SASPV)**.

Ce service a pour missions de/d' :

- ✓ assurer la prise en charge psychosociale des étudiants ;
- ✓ accompagner les groupes cibles vulnérables ;
- ✓ organiser des activités de sensibilisation et socio-éducatives ;
- ✓ promouvoir des actions de solidarité en faveur des étudiants.

Au regard de la situation sécuritaire difficile du pays avec son lot de corollaires, ce service est fortement demandé dans les DCROU. En effet, la crise sécuritaire a entraîné des déplacés internes faisant aussi des étudiants des victimes collatérales.

Les actions suivantes sont menées afin de réduire la vulnérabilité de ces derniers :

3.1.1. *Du point de vue promotionnel*

- Sensibilisations pour l'éveil de conscience des étudiants (causeries éducatives) ;
- Informations sur les prestations du CENOU et du SASPV ;
- Organisation de formations pour l'autonomisation des étudiants cas sociaux ;
- Appui aux étudiants pour la préparation de leurs exposés ;
- Actions de solidarité : participation aux repas communautaires des étudiants.

3.1.2. *Du point de vue de l'assistance des cas sociaux*

- Soutien alimentaire aux étudiants (don de produits alimentaires, abonnement à la restauration universitaire) ;
- Soutien financier (octroi de financement sur le Fonds de Secours Universitaire (FSU), soutien financier des partenaires) ;
- Prise en charge psychologique ;
- Soutien matériel aux personnes vivant avec un handicap ;
- Soutien sanitaire : abonnement à la MUNASEB, référence des malades aux services sociaux des hôpitaux (CHR de Koudougou, Tengandgo, Yalgado, Saint Camille) ;
- Soutien en logement (hébergement des cas sociaux) ;
- Résolution de cas de conflits conjugaux et familiaux (étudiants, personnel).

3.1.3. *Du point de vue de la planification*

- Elaboration de programme d'activités, de rapports d'activités ;

- Elaboration de microprojets au profit des étudiants cas sociaux (projet de parrainage, projet de prise en charge des étudiants de parents déplacés internes, étudiants handicapés, étudiantes filles mères).

3.1.4. *Accompagnement du CROU et autres partenaires*

- Formation : tissage - teinture, sacs à main, climatisation auto, fabrication de jus, coiffe et accessoires, électronique, laiterie, saponification, formation en entrepreneuriat, coaching et développement personnel, masculinité positive et violences basées sur le Genre
- Soutien en vivres et en produits d'hygiène : riz, spaghetti, macaroni, huile, savon, ...
- Assistance psychologique : Entretien / Counseling,
- Soutien financier : FSU (Fonds de Secours Universitaire), et partenaires, Convoi gratuit pour prendre part aux concours
- Soutien en logement : cité, logement privé pour des filles
- Soutien en restauration : abonnement au restaurant universitaire
- Placement : salon de couture, salon de coiffure, restauration, pressing repassage
- Soutien en effet d'habillement : habits, chaussures
- Soutien en kits : natte, seau et couverture
- Soutien sanitaire : abonnement à la MUNASEB (Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants), démarches pour exonération des frais d'examen et d'ordonnance

3.2. *Activités au niveau de l'Université Virtuelle*

Au regard des urgences signalées et des attentes de Monsieur le Ministre, la présidence de l'Université Virtuelle du Burkina Faso a élaboré la présente feuille de route pour clarifier les étapes et actions indispensables à la préparation de l'environnement technique et pédagogique.

L'accueil d'un effectif assez important d'apprenants, près de 10 000, fait face à plusieurs défis au niveau de l'université virtuelle. Il s'agit de :

- la disponibilité de contenus ;
- la disponibilité d'une infrastructure technologique d'accès à l'enseignement virtuel ;
- la robustesse de l'installation des serveurs d'hébergement de contenus pédagogiques numériques ;
- l'accroissement de la performance des liens d'accès aux contenus ;
- la gratuité de la connectivité pour les étudiants ;
- la disponibilité d'une ressource humaine suffisante pour l'assistance technique.

3.2.1. *Disponibilité des contenus*

Objectif : Assurer que l'enseignement à distance se déroulera suivant un calendrier précis et n'accusera aucun retard dû à l'absence de ressources éducatives et de personnel d'encadrement des étudiants (enseignants et tuteurs).

Actions : Quatre actions majeures sont attendues pour réaliser l'objectif : (1) mobiliser des enseignants-chercheurs expérimentés des universités classiques et les motiver pour la production de contenus dans les matières ciblées ; (2) installer l'infrastructure e-classroom pour accélérer la production de masse des contenus ; (3) recruter les moniteurs (tuteurs)

pour assurer le suivi pédagogique ; (4) prendre des dispositions financières pour la correction des copies par les enseignants producteurs de contenus et/ou les moniteurs

Timeline : Ces actions doivent se réaliser d'avril à juillet 2023 pour assurer l'exécution du premier semestre.

3.2.2. Disponibilité de l'infrastructure d'accès à l'enseignement

Objectif : Assurer que les apprenants bénéficient de l'environnement nécessaire pour prendre part aux activités pédagogiques. Il s'agit notamment d'ordinateurs personnels pour l'accès aux contenus depuis leurs domiciles, soit des espaces numériques ouverts pour l'accès aux équipements et infrastructures mutualisées.

Actions : Deux actions majeures sont attendues pour réaliser l'objectif : (1) communiquer davantage sur l'opération «un étudiant/un ordinateur » et revoir le dispositif de subvention des ordinateurs pour les étudiants de l'UV-BF, pouvant aller jusqu'à la gratuité ; (2) mettre en service, dans les meilleurs délais, l'ENO de Karpala et achever complètement les travaux du siège pour permettre l'exploitation des salles de grande capacité..

Timeline : Cet objectif doit être réalisé avant le mois de janvier 2024.

3.2.3. La robustesse de l'installation des serveurs d'hébergement de contenus pédagogiques numériques

Objectif : Assurer la disponibilité et la robustesse de l'infrastructure hébergeant la plateforme d'enseignement à distance et les contenus pédagogiques numériques. Il s'agit du mini-datacenter de l'UV-BF.

Actions : Deux actions complémentaires sont attendues pour réaliser l'objectif : (1) mettre en service le mini-datacenter de l'UV-BF, actuellement en colocation avec l'ANPTIC, et le doper avec des serveurs supplémentaires ; (2) achever le siège de l'université virtuelle avec sa salle pour accueillir le datacenter dans le cadre de l'accord de prêt BOAD.

Timeline : Cet objectif doit être réalisé urgemment dans le mois de septembre 2023 pour la première action et décembre pour la seconde.

3.2.4. Accroissement de la performance des liens d'accès aux contenus

Objectif : Assurer la fluidité de l'accès aux contenus pédagogiques digitaux hébergés sur la plateforme locale de l'UV-BF.

Actions : Deux actions sont identifiées pour réaliser l'objectif : (1) rendre le mini-datacenter de l'éducation opérationnel ; (2) interconnecter les ENO et le siège au réseau national de fibre optique (RESINA).

Timeline : Cet objectif doit être réalisé urgemment entre avril et juin 2023.

3.2.5. Facilité de connexion (gratuité) des étudiants depuis les réseaux des opérateurs

Objectif : Garantir l'accès équitable et inclusive aux contenus par tous sur tout le territoire national.

Actions : Une action majeure est identifiée : avoir des conventions avec les différents opérateurs de télécommunication (OTM) pour la gratuité de l'accès aux plateformes digitales de l'éducation pour les usagers ;

Timeline : Cet objectif doit être réalisé avant le mois d'octobre 2023.

3.2.6. Disponibilité d'une ressource humaine suffisante pour l'assistance technique

Objectif : Assurer la disponibilité d'un effectif suffisant de personnel technique pour la gestion des infrastructures et l'assistance technique aux enseignants et aux étudiants.

Actions : Deux actions, assorties de motivations, sont identifiées pour réaliser l'objectif : (1) mettre à profit les informaticiens, actuellement mis à la disposition de l'UV-BF, pour la gestion technique des infrastructures et l'assistance aux étudiants et enseignants à la prise en main de l'outil informatique et la plateforme ; (2) mobiliser les spécialistes en technologie éducative pour la formation et l'assistance des enseignants à la médiatisation des contenus.

Timeline : Cet objectif doit être réalisé urgemment entre les mois de juin et septembre 2023.

Conclusion

En conclusion, nous suggérons le renforcement de la synergie d'action entre les institutions du MESRI (Universités, FONER, CENOU, CIOSPB) ; la collaboration avec le Ministère en charge de la transition digitale pour la mise en œuvre réussie des actions ; la collaboration avec le ministère en charge de la sécurité pour sécuriser les universités. Nous proposons une mise en place effective d'une équipe pour élaborer le plan de réponse humanitaire MESRI assorti d'un cadre programmatique et d'un budget de réalisation.

Références bibliographiques

Agence Belge de Développement (2021). Analyse contextuelle des fragilités et des vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est du Burkina Faso. Février 2021.

Chesnais J-C. (1986). La transition démographique. Étapes, formes, implications économiques. Étude de séries temporelles (1720-1984) relatives à 67 pays. Paris, PUF.

Cohen JE. (1995). How many people can the earth support? New York: W.W. Norton.

REEB IV

Comité permanent inter organisations. Mars 2008. Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire ;

DIALLO Belko Ousmane, 2022, Crise sécuritaire, mobilité forcée et stratégie de survie et de résilience des femmes déplacées internes de la commune de Kaya, Burkina Faso

Harouna KIEMTORE « Analyse de la dimension genre dans la réponse humanitaire face à l'afflux de personnes déplacées internes au Burkina Faso » MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER 2, MANAGEMENT DES ENTREPRISES & ORGANISATIONS, OPTION MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS HUMANITAIRES. Institut International d'Ingénierie Rue de la Science - 01 BP 594 - Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

loi n° 012-2014/ AN du 22 avril 2014 portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes. Assemblée Nationale du Burkina Faso ;

Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire : février 2019 : Plan de réponse à l'afflux des Personnes Déplacées Internes au Burkina Faso ;

- Ministère de l'économie et des finances : septembre 2011 : guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles au Burkina Faso
- OCHA (2022), « Burkina Faso : aperçu de la situation humanitaire », 20 septembre 2022. <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/> Téléchargé le: 3 oct. 2022
- International Crisis Group. (2017). Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad. Rapport Afrique N°254 | 12 octobre 2017.
- OCHAT : Plan d'urgence 2019 du Burkina Faso, février 2019 ;
- Plan de réponse pour la gestion des déplacés, retournés, demandeurs d'asile et de la population hôte dans la région du nord du Burkina Faso ; CONASUR juillet 2018
- Politique national genre Burkina Faso juillet 2009 ;
- Solidarité Internationale ; décembre 2014. Prise en considération du genre ; document de positionnement :
- Somé Sien So Sabine Léa, Zongo Tongnoma, 2021, « Travail des enfants dans un contexte d'insécurité dans la province du Sanmatenga : choix individuel ou une contrainte familiale ? », Revue Africaine et Malgache de recherche scientifique (RAMReS), nouvelle série sciences humaines, N°017 - 2ème Semestre 2021, ISSN 2630-1121, pages 81-93.